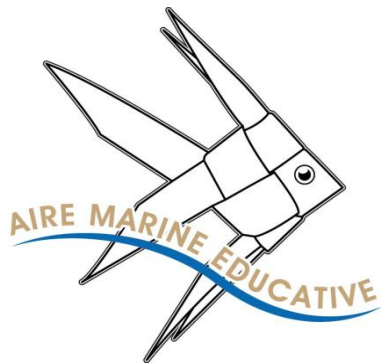




Session d'échange – questions

La labellisation 2022



- 1. La labellisation : quand ? pourquoi ?**
- 2. Les principes de la labellisation**
- 3. Les appels à projets de l'OFB
(financements)**

Quand ?

**Dépôt des dossiers sur SAGAE de :
maintenant au 25 mai**

Pourquoi demander le label

Une occasion de faire le point sur votre projet, en binôme, afin de pouvoir l'améliorer au fil des années

Obtenir une reconnaissance qui facilite la recherche de partenaires et de financements

Pouvoir donner le drapeau aux élèves, petit fanion et le diplôme signé par François Gabart avec la devise de l'année (photo élèves drapeau / fanion / diplôme)

La labellisation c'est l'occasion, pour les élèves, de :

- Faire une cérémonie en fin d'année avec les partenaires locaux
- Faire un passage de flambeau avec les élèves de l'année suivante



En quoi consiste le dossier?

La labellisation est facultative

Le dossier se remplit en ligne dans SAGAE

Un questionnaire à remplir pour expliquer:

- Votre projet pédagogique
- Connaître les différentes thématiques explorées
- Vos liens avec le territoire et inversement

Des documents à joindre: ce sont des documents que vous auriez eu de toute façon (ex: compte-rendu des conseils des élèves, réalisations etc....). Tout ce qui peut nous donner à voir ce que vous faites

Pas le même dossier suivant votre ancienneté dans la démarche :

- Si c'est votre première année: dossier de labellisation complet
- Si deuxième année ou au-delà: dossier de renouvellement simplifié

Qui regarde le dossier?

Les groupes régionaux sur base de critères d'évaluation nationaux que nous allons vous donner.

3 types de résultat: refusé, labellisé, en devenir

2. Les principes de la labellisation

Allez sur le wiki : https://ame.ofb.fr/doku.php?id=inscription_label

Vous êtes évalués sur le respect de la **philosophie du dispositif** (*pas sur les thématiques, actions choisies par les élèves*).

- 4 piliers



**Vraiment le cœur de la démarche
Dès le début du projet**

-> permet la labellisation

**Bien si vous arrivez à initier cela
dès le début (1^{ère} année du
projet), ce sont des choses à
mettre en place petit à petit**

2. Les principes de la labellisation

Choisir et
s'approprier
son site

- Une **aire éducative choisie**
- Un **état des lieux initié/enrichi**
- Des **sorties de terrains** sur le site de l'AE.
- Des **conseils des élèves**
- Définition des **grands enjeux/objectifs**

Bien en 1^{ère} année du projet

2. Les principes de la labellisation

Les élèves au
cœur de la
démarche

- Les élèves ont été **associé.e.s au choix du site**
- **L'état des lieux collectif** est pris en compte dans la **réflexion des élèves** pour enclencher et nourrir la réflexion.
- Ce constat des élèves est mobilisé pour **décider collectivement des orientations du projet.**
- Les **actions** mises en place ont été **décidées/dé debatedes par les élèves** au sein du conseil.

2. Les principes de la labellisation

Communiquer
et mobiliser
autour de votre
projet

Bien si vous arrivez à initier cela
dès le début (1^{ère} année du
projet), ce sont des choses à
mettre en place petit à petit

Adhésion et diffusion en interne (école/établissement)

- **Communication au sein de l'école** sur les actions ?
- Existe-t-il une **information** au sein de l'école/établissement **vers la communauté scolaire et les parents** ?
- **D'autres classes** sont-elles **impliquées ponctuellement** ?

Diffusion et ouverture du projet en dehors de l'école / établissement.

- Des **conseils élargis** ont-ils eu lieu ?
- Y a-t-il une **communication hors communauté scolaire** sur le projet ?
- **Mobilisation d'acteur.ice.s locaux** (associations, scientifiques, professionnel.le.s) durant l'année.
- Des **échanges inter aire éducative à plus grande distance** ont-ils eu lieu ?

2. Les principes de la labellisation

Utiliser le projet
dans les
enseignements
scolaires

**Bien si vous arrivez à initier cela
dès le début (1^{ère} année du
projet), ce sont des choses à
mettre en place petit à petit**

- Lien avec un ou plusieurs enseignements scolaires (maths, français, langues, histoire/géo...)

Ce qui vient d'être présenté est **ce qui est attendu pour une aire éducative en temps 'normal'**

Nous ne vous 'punirons' pas pour une situation qui n'est pas de votre fait. Nous avons, encore une fois, **la labellisation « en devenir »** qui pourrait être décernée si vous n'avez pas pu mettre les choses en place cette année (pour les nouveaux projets).

Pour les anciens, même si vous n'avez pas pu faire beaucoup de choses avec la COVID, il faudra l'expliquer dans le dossier. On ne vous retirera pas votre labellisation à cause de la situation sanitaire.

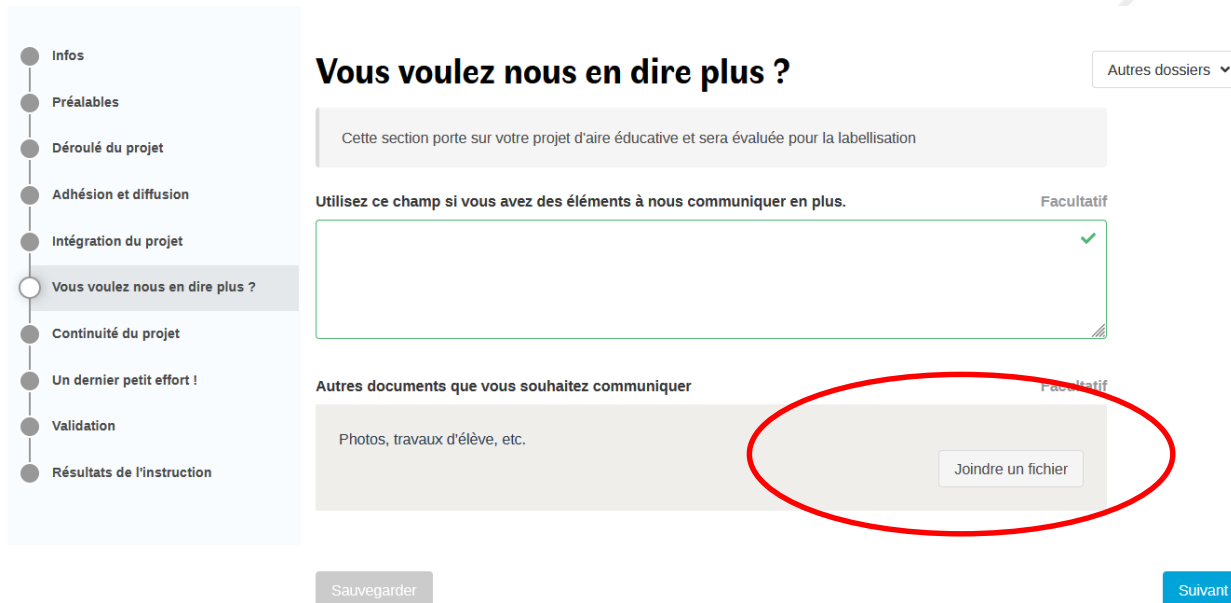
Vos questions ?

Appel à projet OFB – 2021/2022

Pour les projets qui ont bénéficié d'un financement OFB en 2021-2022.

Faire un demande de labellisation (jusqu'au 25 mai)

-> Déposer dans la demande un bilan opérationnel des dépenses faites (un modèle vous sera distribué)



Vous voulez nous en dire plus ?

Cette section porte sur votre projet d'aire éducative et sera évaluée pour la labellisation

Utilisez ce champ si vous avez des éléments à nous communiquer en plus. Facultatif

Autres documents que vous souhaitez communiquer Facultatif

Photos, travaux d'élève, etc.

Joindre un fichier

Sauvegarder Suivant

Si vous avez eu un problème dans la mise en œuvre du projet et que vous ne pouvez pas demander la labellisation

→ Nous envoyer par mail (jusqu'au 25 mai) votre bilan opérationnel sur

l'adresse:

aireseducatives@ofb.gouv.fr

Futur appel à projet OFB – 2022/2023



Montant du financement:

Pour les projets au-delà de la première année: forfait de 1600 € (max 80% des dépenses éligibles)

Comment demander le financement?

Dépôt du dossier dans démarches simplifiées en même temps que les demandes de labellisation (Documents administratifs + projection sur la mise en œuvre de votre projet 2022-2023-10 lignes)

Dates

1^{er} mai - 25 mai

L'enjeu est que vous puissiez avoir au plus tôt une confirmation du financement de votre projet

Potentiellement une session de rattrapage en septembre car délai court mais cela dépendra du nombre de demandes

Résultats

En juillet pour les demandes déposées en mai

Vos questions ?

3. Dépôt du dossier dans SAGAE



Accueil

Tableau de bord

Dossiers

Raiponse Cheveux ▾

Mon tableau de bord

Mes Aires éducatives

Consultez et modifiez ici vos projets d'Aires éducatives actuellement actifs.

Ecole élémentaire André Dessaux Aire Terrestre Éducative

Financement du projet ▾

Intégration dans l'école/établissement ▾


Autres enseignants ▾

Autres acteurs de l'éducation nationale ▾

Tracé de l'aire éducative ▾

Mes dossiers en cours

Vous n'êtes attaché à aucun dossier en cours.

 Déposer un dossier d'inscription

3. Dépôt du dossier dans SAGAE

Liste des dossiers

📄 Déposer un dossier d'inscription

Filtrer ▾

Exporter ▾

Personnaliser les colonnes ▾

Etablissement	Type de dossier ↓ 1 ✕	Statut	Actions
Ecole élémentaire André Dessaux	Inscription	Dossier validé	👁️ Consulter 👤 Labelliser

2

3. Dépôt du dossier dans SAGAE

← [Liste des dossiers](#) Dossier de labellisation 2021 - Ecole élémentaire André Dessaux

- Infos
- Préalables
- Déroulé du projet
- Adhésion et diffusion
- Intégration du projet
- Vous voulez nous en dire plus ?
- Continuité du projet
- Un dernier petit effort !
- Validation

Infos

Autres dossiers ▾

Bonjour !

Pour remplir ce dossier de labellisation, nous vous demandons parfois une pièce jointe. Ces pièces jointes **doivent être au format pdf**, et il ne peut y avoir qu'**un seul pdf par pièce jointe**.

Pas de panique ! On vous explique comment faire un pdf, et comment fusionner des pdf !

N'oubliez pas que le contenu des PJ est sous votre responsabilité.

Pensez également à vérifier que vos informations soient bien actualisées dans votre "tableau de bord" (financement, inscription dans le projet d'établissement etc.) de même pour les informations établissement/structure dans "mon compte", et les modifier si nécessaire.

Pensez à lire l'ensemble des questions avant de commencer à répondre !

Sauvegarder

Suivant

Me TeamViewerQS (2) [Guide d'utilisation](#)